

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2531

présenté par
Mme Vichnievsky et M. Boudié

ARTICLE 1ER TER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« , collectivités et »

les mots :

« de l'État, les collectivités territoriales et les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.